

Pour la CCLO, l'avenir du territoire se dessine et la consultation est lancée

L'ultime consultation du grand public pour le Plan local d'urbanisme Intercommunautaire est lancée pour une durée d'environ un mois

La Communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) poursuit l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), un document stratégique qui définira l'organisation du territoire pour les prochaines années. À ce stade avancé du projet, une enquête publique est ouverte pour permettre à chacun de s'exprimer.

Remarques et questions

Depuis plusieurs années, élus, habitants, acteurs économiques, agriculteurs et membres de la société civile sont régulièrement associés à la réflexion sur l'avenir du territoire. Réunions publiques, forums et études ont permis de recueillir de nombreuses contributions. Après l'arrêt du projet en janvier 2025, une nouvelle phase de consultation est lancée, dans le

cadre réglementaire de l'enquête publique.

Jusqu'au vendredi 26 septembre à 17 heures, les habitants peuvent formuler leurs remarques, poser leurs questions ou faire part de leurs réserves. Toutes les observations seront étudiées par une commission d'enquête indépendante. Des permanences sont également organisées pour permettre aux citoyens de rencontrer directement les membres de cette commission, dans les lieux et aux dates qui leur conviendront le mieux.

Le projet de PLUI, déjà bien avancé, comprend notamment les synthèses d'orientation, les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), ainsi que les règlements graphiques. Ces documents sont consultables en ligne sur le site cc-lacqorthez.fr, ru-

brique PLUI, en version papier dans les locaux de la CCLO à Orthez et Mourenx ainsi qu'à la mairie d'Arthez-de-Béarn et de Monein.

Donner son avis

Ainsi, les habitants peuvent prendre connaissance de l'ensemble du projet d'élaboration du PLUI avant d'exprimer leur avis. Global et durable, le PLUI entend concilier les spécificités locales, le plan climat et le programme de l'habitat de Lacq-Orthez, aux réglementations nationales. Il devra notamment respecter la loi climat et résilience de 2021, qui a fixé un objectif de « zéro artificialisation nette » des sols à l'horizon 2050 en France.

Pour répondre à ces obligations de préservation des terres et des ressources naturelles, pour faire face aux risques climatiques accrus, mais aussi pour gagner en attractivité, ce PLUI entend définir un modèle d'aménagement plus économe de l'espace, qui permette d'accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités sans fragi-



La consultation est lancée pour un mois. J. M.

« Jusqu'au vendredi 26 septembre à 17 heures, les habitants peuvent formuler leurs remarques »

liser le cadre de vie. Alors comment participer ? Du 18 août à 9 heures au 26 septembre à 17 heures, plusieurs moyens sont proposés pour transmettre vos observations. À l'adresse enquete-publique-plui@cc-lacqorthez.fr, dans les registres papier disponibles aux ac-

cueils de la CCLO (Mourenx, Orthez) et dans les mairies du territoire, via un registre en ligne sur le site cc-lacqorthez.fr ou par courrier postal, à l'adresse suivante (avec la mention « Ne pas ouvrir »), Monsieur le Président de la commission d'enquête, projet de PLUI, CCLO, rond-point des Chênes - BP 73, 64 150 Mourenx.

Cette enquête publique est l'occasion, pour chaque habitant, de s'informer et de participer activement à l'aménagement de son cadre de vie. La parole est ouverte à tous.

Jean Masmontet